



Avis technique sur la prise en compte de la flore protégée dans le cadre de la demande d'extension de la carrière de Lissoulière (Brive-la-Gaillarde)

N° avis	2020 – Lim02
Territoire	Limousin / 19
Demandeur	DREAL Nouvelle-Aquitaine
Contact DREAL	Frédéric THEUIL

Date saisie	9 juin 2020
Date réponse	11 juin 2020
Expert CBNMC	O. NAWROT
Contact CBNMC	O. NAWROT
Validation	Nicolas Guillerme

Objet

Avis sur la flore protégée réglementairement, en contexte de ZNIEFF, notamment :

- la qualité de l'inventaire présenté,
- le niveau des enjeux flore
- le niveau d'impact
- le niveau des mesures ERC.

Pièces justificatives

- *Dossier d'étude d'impact*
- *CERFA Demande de dérogation à l'interdiction de destruction d'espèces protégées*

Contexte de la demande

Le CBNMC avait déjà produit un Porter à connaissance en 2018 sur ce site, le CSRPN avait émis un avis le 05/12/2018, un avis du CBNMC avait été émis le 11/04/2019.

Analyse générale

En raison des éléments contextuels et analytiques déjà fournis, nous résumerons le présent avis à quelques remarques.

Les insuffisances soulignées dans le porter à connaissance du CBN Massif central restent d'actualité ; plusieurs espèces à présence avérée sur le site n'ont toujours pas été identifiées par le Bureau d'études malgré une pression d'observation plutôt satisfaisante : *Anogramma leptophylla* (RR, protection régionale, ZNIEFF) ; *Anthoxanthum aristatum* (AR, ZNIEFF) ; *Moenchia erecta* (R, VU, ZNIEFF) ;

Ranunculus paludosus (RR, VU, ZNIEFF) ; *Sagina subulata* (RR, ZNIEFF) ; *Spergula morisonii* (AR, ZNIEFF) ; *Trifolium patens* (R, ZNIEFF)...

www.cbnmc.fr

**Conservatoire
botanique
national
du Massif central**

Siège & antenne Auvergne
Le Bourg
43230 CHAVANIAC-LAFAYETTE
Tél.: 04 71 77 55 65 - Fax : 04 71 77 55 74
Courriel : conservatoire.siege@cbnmc.fr
SIRET : 254 301 179 00019 - APE : 8412Z

Antenne Limousin
SAFRAN
2, avenue Georges Guingouin
CS80912 - Panazol
87017 LIMOGES Cedex 1
Téléphone : 05 55 77 51 47

Antenne Rhône-Alpes
Maison du Parc
Moulin de Virieu - 2, rue Benay
42410 PÉLUSSIN
Téléphone : 04 74 59 17 93

La méthodologie affichée pour l'évaluation patrimoniale de la flore (p.52) n'est pas pertinente en faisant intervenir un critère de vulnérabilité qui ne doit pas participer à la définition de la patrimonialité ; elle ne peut servir de base à une hiérarchisation des enjeux.

La mesure d'évitement (E1) des habitats à forte valeur patrimoniale et/ou d'espèces protégées, entérine un périmètre d'exploitation très proche (une trentaine de mètres) de la station d'Ophioglosse des Açores. Cette proximité entraînera certainement une altération de son habitat, avec un risque important de colonisation par des espèces rudérales voire des espèces exotiques, à caractère invasif ou non.

La carte de zonage de la sensibilité patrimoniale (p.63) démontre bien que la prise en compte des zones à plus fort enjeu est loin d'être optimale et qu'elle n'a pas réellement guidé le périmètre de demande d'exploitation.

La carte des mesures E.R.C (p.105) figure deux mesures compensatoires, C1 (surface estimée de 10 000 m²) et C2 (surface estimée de 2 500 m²).

Le pétitionnaire propose donc sensiblement 1,2 ha d'acquisition pour une surface détruite de 16 ha, ce ratio négatif va à l'inverse de la doctrine E.R.C.

Conclusion

Sur la base des éléments contenus dans le descriptif du projet, le CBN Massif central indique la très forte sensibilité floristique du site et le réel risque de maintien dans un état de conservation favorable, de la population d'Ophioglosse des Açores (dernière population connue du territoire limousin) dans sa configuration actuelle du projet.

Fait à Limoges, le 17 juillet 2020

Olivier NAWROT
Chargé de mission flore

Laurent CHABROL
Responsable antenne du Limousin

